



INTÉRESSEMENT 2023 SA SNCF NOUVEL ACCORD ! VERS UN VERSEMENT DE 650 € À 880 € POSSIBLE

Dans un contexte d'inflation, la **CFDT persiste et signe** une nouvelle fois, pour défendre le pouvoir d'achat au travers d'un nouvel accord d'intéressement.

Grâce à l'action **CFDT** et à un dialogue social de qualité avec l'entreprise, cet accord a fait l'objet d'avancées. Il devrait permettre des versements plus importants que les précédents.

En effet, les cheminots pourraient percevoir en 2023 des montants variables entre **650 € et 880 € brut** en cas d'atteinte des critères dudit accord.

En cas de versement sur Plan d'Épargne Groupe (PEG), ces montants pourront être amplifiés par l'apport de l'abonnement de l'entreprise.

SOIT: ENTRE 763€ NET ET 1 004€ NET SUR VOTRE PEG.

Après consultation de ses adhérents, la CFDT signe l'accord.

La CFDT est à l'origine de l'introduction l'intéressement à la SNCF en 2015 ! et négocie sans cesse de nouvelles avancées.

N.B. Aujourd'hui par dogme la CGT ne participe toujours pas aux négociations ! et la CFE-CGC est absente de la réunion conclusive où ont été négociées des avancées significatives !

HISTORIQUE DES VERSEMENTS SA SNCF	
2019	274 €
2020	323 €
2021	317 €
2022	530 €

DEPUIS TOUJOURS, L'ESSENCE MÊME DE LA CFDT EST LA DEFENSE DU POUVOIR D'ACHAT DES CHEMINOT(E)S !!



QUELQUES EXEMPLES DE VERSEMENTS POSSIBLES	Brut	650 euros	750 euros	880 euros
	Net	587 euros	677 euros	795 euros
	Net avec abondement (PEG)	763 euros	863 euros	1 004 euros

